



Extrait du Registre  
Des  
Délibérations

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE  
Reçu en Préfecture ou  
Sous-Préfecture le :

27 MAI 2016

Publié ou notifié

Le : 27 MAI 2016

le Président,

L'an deux mille seize

Le 25 Mai à 18 heures 00

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Cubzaguais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 18 Mai 2016.

DELEGUES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE PRESENTS : 20

NOMBRE DE VOTANTS : 24

**Objet : Politique Associative Subvention Clubs Sportifs 2016**

Présents : 20

**BASTIDE Jacques, BORRELLY Marie Claire, BOURSEAU Christiane, BRIDOUX-MICHEL Nadia, BRUN Jean Paul, DUMAS Alain, GUINAUDIE Sylvain, JEANNET Serge, LARRIEU Josette, LAVAUD Véronique, LOUBAT Sylvie, MANSUY Ludovic, MERCADIER Armand, MIEYEVILLE Georges, MONSEIGNE Célia, PILARD Christophe, RAYNAL Vincent, SAGASTI Sylvie, SALLES-CLAVERIE Catherine, TABONE Alain.**

Absents excusés ayant donné pouvoir : 4

**AYMAT Pascale pouvoir à Ludovic MANSUY, BOBET Arnaud pouvoir à Jacques BASTIDE, COURSEAUX Mickael pouvoir à Célia MONSEIGNE, MABILLE Christian pouvoir à SAGASTI Sylvie**

Absents : 3

**DUMONT Éric, GRASSIAN Frédérique, RODRIGUEZ Nathalie**

Secrétaire de séance : BASTIDE Jacques

Vu la délibération n° 75-2002 du 18 décembre 2002, prise par la CdC du Cubzaguais, prenant acte du « projet de développement, sport, culture, jeunesse » élaboré par la commission Vie Locale et Animation du Territoire.

Vu la délibération 2016-26 du 13 avril 2016, concernant l'attribution des subventions pour l'année 2016 aux associations sportives en ayant fait la demande.

Il est proposé dans le cadre de la politique associative l'attribution d'une subvention aux associations sportives du canton répondant à des critères définis et validés, ainsi qu'une convention de partenariat et d'objectifs avec les associations subventionnées.

Considérant qu'une association (Asso Cubzacaïse de Tennis) a remis son dossier de demande de subvention trop tardivement pour pouvoir être étudié et pris en compte avec les autres associations sportives, lors du conseil communautaire du 13 avril 2016.

Nom association	Nbre adhérents	Nbre jeunes -16 ans	Nbre jeunes -16 ans Cubzaguais	Rappel 2015	Demande Subvention 2016 suivant jeunes cubzaguais	proposition Subvention 2016
Asso Cubzacaïse de tennis	56	26	25	352,00 €	275,00 €	275,00 €

Sur avis favorable du Bureau,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- d'approuver les critères d'intervention de la CCC auprès des associations sportives
- d'allouer aux associations précitées une subvention de fonctionnement d'un montant de 11€ par an et par jeune de 16 ans et moins licencié pour les associations d'intérêt intercommunal (pratique multiple), soit :

Nom association	Nbre jeunes -16 ans Cubzaguais	Subvention 2016
Asso Cubzacaïse de tennis	25	275,00 €

- d'autoriser Monsieur le Président à signer avec l'association précitée tous les actes et toutes les pièces relatives et nécessaires à la réalisation de ce dossier et notamment la convention de partenariat et d'objectifs 2016

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le : 27 MAI 2016

Publiée le : 27 MAI 2016

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac  
Le 26 Mai 2016.

**CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**  
Reçu en Préfecture ou  
Sous-Préfecture le :  
27 MAI 2016  
Publié ou notifié  
Le : 27 MAI 2016

Le Président  
A. DUMAS.  
le Président,

